

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Prières des Quarante-Heures. — IV Correspondance romaine. — V L'Extrême-Onction. — VI L'Eglise, le pape, les persécuteurs. — VII Notre enseignement secondaire. — VIII La bible et la critique. — IX Le catéchisme de Pie X, traduit en français. — X Pie X et les Religieuses Gardes-Malades. — XI Aux prières. — XII Bibliographie. — XIII Les jésuites et la Nouvelle-France au XVIIIe siècle : d'après des documents inédits. — XIV Ordo des fidèles.

ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 2 septembre

Premier vendredi du mois ; *diocèses de Montréal, Valleyfield et Joliette*, fête patronale du Saint-Nom de Marie ; *dans les autres diocèses*, solennité de la Nativité ; réouverture des classes.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 9 septembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire du Saint-Nom de Marie (Notre-Dame).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête des titulaires du Saint-Nom-de-Marie (11 paroisses et missions) ; solennité de celui de la Nativité-de-Marie (Labelle).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire du Saint-Nom-de-Marie (Marieville) ; solennité de celui de Sainte-Rosalie.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Adrien (North Ham).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Fête du titulaire du Saint-Nom-de-Marie ; solennité de celui de la Nativité-de-Marie.

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Fête du titulaire du Saint-Nom-de-Marie (Brudenell et Quyon).

J. S.

Prières des Quarante-Heures

JEUDI,	30	AOÛT	—	Saint-Michel-de-Napierville.
SAMEDI,	1	SEPTEMBRE	—	Hochelaga.
LUNDI,	3	"	—	Lachenais.
MERCREDI,	5	"	—	Laprairie.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 1 août 1906.

LE pape vient d'adresser aux archevêques et évêques d'Italie une lettre pleine de graves enseignements et qui est destinée à dépasser les Alpes ; car certains des maux que le pape déplore, vont plus loin que les frontières de l'Italie. Pie X touche dans cette lettre, datée du 28 juillet, quatre arguments principaux.

— Le premier est la facilité des ordinations qui dans certaines parties de l'Italie méridionale atteint des proportions exagérées. Les évêques se laissent vaincre par les demandes des parents et donnent les saints ordres à des jeunes gens inutiles au diocèse qui regorge de prêtres. Veut-on avoir une idée de ce nombre de prêtres ? Prenons la Sicile. Corleone a 16,000 habitants et 50 prêtres séculiers sans compter les couvents ; une paroisse de Modica n'a que 8,000 habitants, mais en revanche elle a 41 prêtres ; Tortorici en a 10,500 et 61 prêtres. Catane a une population de 106,000 habitants, 14 paroisses et 211 prêtres. Et il ne serait pas difficile de continuer l'énumération.

— Or dans toutes ces paroisses, sauf le curé et le vicaire, les autres prêtres n'ont rien autre à faire qu'à assister aux enterrements et aux services quand on demande leur ministère. On a bien cherché à les faire aller dans d'autres endroits qui ont besoin de prêtres, mais cela a été absolument impossible ; ils sont prêtres dans leur village et y veulent rester. Il y a là un fait de localisation de vocation que l'on ne peut combattre en Italie. C'est le résultat d'un atavisme, le reste d'une époque où tous les villages faisaient bande à part, étaient ennemis du

village voisin, et où on ne pouvait pour ce motif comprendre qu'un prêtre s'expatriât, c'est-à-dire sortit du lieu qui l'avait vu naître. C'est tellement vrai que même tout près de Rome un prêtre qui irait s'établir dans un village voisin du sien, serait immédiatement appelé *Forestier*, étranger, et malheureusement un peu traité comme tel.

— Le second point sur lequel le pape porte l'attention des évêques est la centralisation des séminaires, divisant les grands et petits séminaires qui en Italie sont presque toujours mêlés. Il veut que les jeunes séminaristes ne s'occupent exclusivement que de leurs études ecclésiastiques, leur défend de lire les journaux, est sévère pour l'admission des revues, ne désire pas qu'ils fréquentent les cours des universités, où ils recevraient un enseignement en désaccord complet, non pas seulement avec leur formation sacerdotale, mais avec les fondements mêmes de la foi.

— Il parle en troisième lieu de la prédication. Et, sans désigner personne, il vise cependant d'une façon très claire certaines individualités plus brillantes que solides. Elles transforment la chaire chrétienne en tribune ; et au lieu de parler au peuple de la foi chrétienne, l'entretiennent des questions sociales, de la démocratie, etc. Il renouvelle les prescriptions de la Congrégation des Evêques et Réguliers du 31 juillet 1894, ordonnant aux évêques de suspendre de la prédication tous ceux qui, après avoir été avertis, manqueraient aux prescriptions de ce règlement.

— La dernière partie est consacrée, si non à la démocratie chrétienne, au moins à cette démocratie qui est formée il est vrai de chrétiens, mais ne reconnaît pas l'autorité des évêques, et prétend, dans le développement de son action et dans l'expansion de son activité, ne relever uniquement que d'elle-

même. Il condamne formellement la *Ligue démocratique nationale*, dont le programme a été dressé à Roma-Torrette le 20 octobre 1905, et défend sous peine d'inhabilité aux ordres ou de suspense *a divinis* à tout séminariste et à tout prêtre d'en faire partie. Ce programme était celui de l'abbé Murri qui faisait une propagande très intense pour constituer sa ligue en-dehors de toute hiérarchie. Bien qu'il ne soit pas nommé, il est directement visé par la proscription de son œuvre. Que fera cet ecclésiastique qui prétend concilier deux choses qui s'accordent peu, ses idées personnelles démocratiques et l'obéissance due aux évêques et au chef de l'Eglise ? Les premières nouvelles qui nous arrivent ne sont guère consolantes. Les amis de Murri parlent pour lui et déclarent qu'il continuera à développer sa ligue, seulement prêtres et séminaristes n'en feront point partie. Toutefois, ces amis ne se cachent pas que le coup porté est rude, et ils se demandent s'ils pourront tenir leur prochain congrès au jour et au lieu qui avait été annoncé.

— Dans la nécrologie de cette année il convient de citer un évêque italien, Mgr Giuseppe Candido, évêque de Ischia et mort dans cette ville le 4 juillet dernier, célèbre par son goût pour les sciences physiques et les progrès qu'il leur a fait faire. Originaire de Lecce, il y revint après ses études faites et commença par ouvrir un cours gratuit de physique expérimentale qui fut fréquenté par tout ce que cette ville comptait d'intelligent. Il modifia la pile Caillaud, puis en inventa une autre qui porte son nom et qui, à l'exposition de Paris en 1867, remporta le premier prix. Le premier il réalisa à Lecce et avec un plein succès l'unité de temps pour toutes les horloges publiques de la ville. Maintenant que le problème est résolu on n'en comprend pas les difficultés, mais elles étaient grandes, témoin le nombre de savants qui avant Mgr Candido s'y attelèrent inutilement. Une seule horloge motrice lance toutes les minutes

un courant qui fait avancer d'une division l'aiguille des autres horloges, et tous les quarts d'heure un autre courant met en branle leur sonnerie. La dernière invention du prélat est un gazogène qui offre cette particularité d'être complètement inexplosible. Léon XIII l'avait créé en 1882 évêque de Nicastro, et le transféra six ans plus tard à Ischia. Le meilleur éloge qu'on peut faire de lui est que son épiscopat a été aussi fécond en œuvres que sa science fut utile à ses concitoyens.

DON ALESSANDRO.

L'EXTREME-ONCTION

LA première des onctions instituées par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour être des sacrements, c'est-à-dire des signes efficaces produisant la sainteté, c'est la confirmation. La seconde est appelée " Extrême-Onction ".

Elle est destinée aux malades en danger de *mort*, et non pas seulement aux *mourants*, ou aux malades pour lesquels on a perdu tout espoir de retour à la santé.

Un des effets de ce sacrement, " effet que j'ai du reste moi-même bien constaté ", est de faciliter la guérison.

Lorsqu'un retour à la santé est utile aux intérêts spirituels du malade, l'Extrême-Onction seconde la réaction naturelle et la vertu des médicaments. Or, si on attend, pour administrer le sacrement le moment où la réaction naturelle est devenue impossible et où les remèdes n'ont plus d'effet, comme l'onction opère principalement dans l'ordre spirituel et qu'elle n'agit pas *par miracle* à l'égard du corps, un des effets les plus consolants du sacrement se trouve compromis.

L'Extrême-Onction est comme un complément du sacrement de Pénitence. Lors même que le péché a été pardonné au saint tribunal, il reste dans les forces de

l'âme une certaine langueur. Lorsqu'on se trouve en danger de mort, cette langueur devient très périlleuse.

Le malade a à vaincre les découragements, les désespoirs, à tenir son âme au-dessus des incommodités et des douleurs, à résister à tous les souvenirs du péché séducteur, aux désirs mauvais qui n'ont pas été satisfaits, aux mauvais penchants quelquefois surexcités par la maladie elle-même, aux regrets des biens terrestres que la mort va lui ravir, en un mot à toutes les tentations du Malin.

L'Extrême-Onction se présente alors comme le remède surnaturel qui fortifie l'âme et efface les cicatrices laissées en elle par le péché.

Le signe sacramental, qui consiste dans une friction médicinale appliquée sur diverses parties du corps, est formellement déterminé par la prière du prêtre : " Que le Seigneur, par cette sainte onction et par sa très douce miséricorde, te pardonne tout ce en quoi tu l'as offensé, par l'ouïe, par l'odorat, par le goût et par la parole, par le toucher, dans tes pas et par la délectation des organes lombaires ".

Cette prière est celle dont parle l'apôtre saint Jacques, au chapitre 5 de son épître.

C'est dans ce texte sacré que se trouve enseignée l'institution divine du sacrement des malades. On voit en outre, dans ce même texte, que l'Extrême-Onction remet non seulement les péchés véniels, mais même les péchés mortels, si celui que la mort va ravir a perdu la vie de la grâce et ne l'a préalablement recouvrée sans qu'il y ait eu faute de sa part.

Ainsi ce dernier sacrement qui peut être renouvelé, non seulement dans chaque maladie, mais dans une même maladie chaque fois qu'il y a un *nouveau danger* de mort, témoignage insigne de la miséricorde divine, dispose l'âme à entrer dans la gloire céleste.

LOUIS DE LA GARDE.

FORMULE ABRÉGÉE POUR L'ADMINISTRATION DU SACREMENT DE
L'EXTRÊME ONCTION DANS LES CAS D'EXTRÊME URGENGE

Mercredi, 25 avril 1906.

Comme il a été demandé à cette Sacrée Congrégation (la Congrégation du Saint-Office) de déterminer une formule unique abrégée pour l'administration du sacrement de l'extrême-onction dans le cas de mort imminente, les Em. et Rév. Pères Inquisiteurs Généraux, après avoir très mûrement examiné la question et pris l'avis des Consultants ont décrété :

Dans le cas de véritable nécessité, la formule suivante suffit :

PER ISTAM SANCTAM UNCTIONEM INDULGEAT TIBI DOMINUS QUIDQUID DELIQUISTI. AMEN.

Le lendemain, jeudi, 26 du même mois, Sa Sainteté Pie X, dans l'audience accordée au R. Assesseur de la Sacrée Congrégation, a approuvé le décret des Em. et Rév. cardinaux.

PIERRE PALOMBELLI,

Notaire de l'*Inquisition Romaine Universelle*.

L'ÉGLISE, LE PAPE, LES PERSECUTEURS

PIE X a donné les instructions pratiques promises, relativement à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat votée par les Chambres françaises.

Nous n'en avons encore que des analyses incomplètes lancées à travers le monde par les agences télégraphiques.

Mais une chose est maintenant certaine : le pape déclare que les catholiques ne peuvent se former en associations culturelles telles que constituées par la fameuse loi.

Et les journaux sectaires et radicaux répondent que la persécution va continuer, plus tracassière et outrageante.

Tant pis, hélas !

Mais à persécuter l'Eglise catholique, on ne réussira pas à l'anéantir. Elle a des promesses de vie, contre lesquelles rien ne peut prévaloir.

Nous nous rappelons à ce propos une scène qui s'est passée sur le rocher de Sainte-Hélène et que nous allons reproduire.

Dans son exil, le conquérant déchu, Napoléon Ier, se rappelait souvent ce château de Fontainebleau où il s'était montré si dur et si arrogant envers le Souverain-Pontife.

Un jour, après avoir longtemps promené, triste et pensif, ses regards sur l'immensité des eaux dont les flots venaient mourir à ses pieds, l'empereur dit au comte Joseph de Rhétel, l'un de ses compagnons de captivité :

— Joseph, n'étais-tu pas à Fontainebleau quand Pie VII me prédit ma destinée ?

— Oui, Sire, j'y étais.

— As-tu encore le souvenir de cette entrevue ?

— Oh ! oui, jamais je n'oublierai ce que j'ai entendu en cette entrevue.

— Ainsi, tu te rappelles encore les paroles du pape ?

— Parfaitement, Sire ; le Saint-Père disait : « Le Dieu d'autrefois vit encore ; ce Dieu a toujours brisé les persécuteurs de l'Eglise » ; et il ajouta...

— Ensuite, Joseph ? insista Napoléon, lorsqu'il s'aperçut que le comte s'arrêtait, indécis.

— Il ajouta que ce Dieu briserait Votre Majesté si elle continuait d'opprimer l'Eglise.

— C'est bien cela ! En vérité, mon cher ami, le Dieu d'autrefois existe encore pour écraser les oppresseurs de celui qui est ici-bas son Vicaire. Ah ! que ne puis-je, s'écria avec tristesse le monarque déchu, que ne puis-je crier à tous ceux qui ont reçu quelque puissance sur la terre : « Respectez le représentant de Jésus-Christ ! N'attaquez pas le pape, sinon vous serez anéantis par la main vengeresse du Dieu qui protège la Chaire de Saint-Pierre ».

41

NOTRE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



la fin de juin dernier s'est tenu à Québec un congrès pédagogique, auquel assistaient quatre-vingts professeurs de notre enseignement secondaire. Les congressistes n'ont pas publié de compte rendu de leurs travaux. Et nous ne savons pas si c'est leur intention de le faire.

Mais quelques articles fort intéressants ont été écrits sur ce congrès par M. Omer Héroux, et par les abbés V.-A. Huard et Camille Roy.

De la lecture de ces articles plusieurs constatations se dégagent, que nous voudrions consigner ici.

* * *

La première et la fondamentale préoccupation de nos éducateurs a été exprimée de la façon la plus précise par Mgr Mathieu, le distingué recteur de l'Université Laval.

« Tous comprennent le rôle important que doit jouer l'influence dont dispose une université qui a entre ses mains l'éducation de la jeunesse de notre pays, jeunesse qu'elle doit faire noble et forte, qu'elle doit former loyale à la couronne britannique tout en la conservant catholique et française ».

Et puis les professeurs se sont mis à l'œuvre. Ils ont vaillamment travaillé au lieu de partir en vacances. Ils ont discuté, remué les questions à l'ordre du jour, pesé les décisions à prendre.

« La réunion, écrit M. Omer Héroux, dans la *Vérité*, a été l'une des plus importantes qu'il y ait eu chez nous depuis longtemps. Près de quatre-vingts prêtres, supérieurs, préfets de discipline, professeurs de lettres, de sciences et de philosophie, y assistaient sous la présidence du recteur de l'Université. Tous les collèges affiliés étaient représentés par des hommes d'expérience et de savoir. Le congrès a duré cinq jours pleins, à trois séances par jour. Les problèmes à résoudre avaient été formulés à l'avance et communiqués aux congressistes ; ils étaient

d'abord examinés par des commissions spéciales, composées des spécialistes de chaque maison, puis, les conclusions adoptées par les différentes sections étaient soumises à l'assemblée générale des supérieurs.

« Les congressistes s'étaient subdivisés en commissions de discipline générale, de correction des devoirs, de littérature, d'histoire et de géographie, de philosophie et de sciences. L'on pouvait ainsi réaliser, dans un minimum de temps, le maximum de travail ».

Sans doute, comme le dit encore M. Héroux, « ce congrès ne résoudra point du coup, c'est évident, tous les problèmes posés devant notre enseignement secondaire ». Mais « cette semaine de discussions à cœur ouvert », entre gens compétents et préparés, « donnera certainement un nouvel élan à l'enseignement classique ».

* * *

Qu'a-t-on fait exactement et à quelles solutions est-on arrivé ?

« Tous ces prêtres, dit la *Semaine religieuse* de Québec, ont étudié les programmes des baccalauréats ; ils ont discuté une foule de questions importantes qui regardent l'instruction et l'éducation des enfants et des jeunes gens que la Providence leur confie.

« La modification la plus importante faite au programme sera certainement celle qui regarde l'instruction religieuse. Celle-ci à l'avenir fera partie des deux examens du baccalauréat. Nous en sommes tout particulièrement heureux. Les temps par lesquels nous passons exigent que nos jeunes gens reçoivent une formation religieuse qui les rende capables de bien remplir leurs devoirs de chrétiens et de citoyens.

« Afin d'exercer les élèves au travail, on a rendu encore plus sévères les examens du baccalauréat. Ainsi, pour être bachelier en lettres, il faut avoir conservé les $\frac{2}{3}$ des points à l'examen de rhétorique. Mais à l'avenir personne ne pourra avoir droit à son diplôme à moins d'avoir conservé la moitié des points à l'examen des sciences ».

Est-ce là tout ? Nullement. Car l'œuvre la meilleure et la plus féconde des congressistes consiste, ainsi que nous l'expli-

que M. l'abbé Roy, « dans la discussion pacifique des méthodes plus encore que dans la rédaction officielle des décisions du conseil des supérieurs. Les conversations, les renseignements mutuels, les observations émises au hasard des délibérations, les rencontres ou les oppositions d'idées et de sentiments, tout cela stimule l'ardeur des maîtres, renouvelle leurs énergies, et déchire et agrandit leurs horizons beaucoup plutôt que le vote final qui modifie un règlement, rejette une proposition ou consacre une réforme ».

On est donc beaucoup trop enclin à reprocher aux professeurs de nos collèges le parti pris de s'immobiliser dans la routine et le statu quo ! Ils ont peut-être la parole moins vibrante et la plume moins loquace que d'autres ; mais, eux aussi, ils parlent de fortifier l'enseignement, de rajeunir les méthodes, et enfin d'*outiller* les jeunes générations.

Mais « quand beaucoup de gens du dehors se contentent de déclarations générales », eux travaillent *dans le réel*, et se demandent si telle réforme ou tel progrès est possible dans notre milieu canadien, avec les ressources dont disposent actuellement les collèges, si surtout telle réforme ou tel progrès est bien en harmonie avec les besoins de notre race.

LA BIBLE ET LA CRITIQUE

E célèbre protestant allemand Adolphe Harnack, professeur à l'Université de Berlin, vient de publier un volume qui fait du bruit en Allemagne, sur l'*Évangile selon saint Luc*.

Chef de l'École libérale et négatrice, le professeur Harnack en est arrivé cependant, après mûr examen, à donner raison à la tradition chrétienne contre la critique. Il assigne à l'Évangile selon saint Luc la date la plus

ancienne qu'on lui ait attribuée et il la place entre les années 30 et 70 de l'ère chrétienne.

Etant donné l'autorité dont jouit Harnack et la position qu'il a prise jusqu'à ce jour, cette étude ne peut manquer d'exciter le plus vif intérêt.

Le professeur Harnack écrit :

“ De toute l'œuvre de Christian Baur (dont s'est inspiré Renan), il ne reste plus que quelques débris ”.

Après cent ans d'investigations ingénieuses, d'études patientes, de déductions subtiles et d'érudition, voilà le chef incontesté de l'Ecole critique qui adopte, en les appuyant des preuves les plus solides, les données de la tradition.

Ce n'est pas la première fois que la science, après avoir suivi le long circuit des erreurs, parvient à se convaincre que la tradition n'avait pas tort et que l'Eglise est une fidèle gardienne de la vérité.

LE CATECHISME DE PIE X

Traduit en français

L'an dernier, Pie X publia un catéchisme dont Sa Sainteté prescrivit l'usage à Rome et dans tous les diocèses de la province romaine. Dans une lettre adressée au cardinal-vicaire, S. Em. le cardinal Respighi, le Souverain-Pontife exprimait le désir de voir ce catéchisme devenir le catéchisme universel de l'Italie.

Avec l'approbation de Mgr l'archevêque de Besançon, M. le chanoine Lagardère et M. l'abbé Jacquot, traduisirent ce catéchisme.

Présentés le 26 février dernier à Sa Sainteté Pie X par Mgr Touchet, évêque d'Orléans, les traducteurs reçurent du Souve-

rain-Pontife l'accueil le plus paternel et les félicitations les plus encourageantes.

Trois jours après, l'*Histoire sainte* tirée du *Catéchisme de Pie X* était publiée à Rome, en français, avec l'*Imprimatur* du R. P. Lepidi, O. P., maître du Sacré Palais.

Recevant, dès le 4 mars, l'hommage de cette publication, le Saint-Père a bien voulu de nouveau féliciter les auteurs et, comme gage de sa particulière bienveillance, les assurer qu'ils garderaient en France le monopole de la traduction de son catéchisme.

Cette traduction est sous presse ; mais une seconde édition du catéchisme romain étant imminente, l'apparition de l'ouvrage en français sera retardée pendant quelque temps.

PIE X

ET LES RELIGIEUSES GARDES-MALADES

SOUS l'inspiration et avec la bénédiction du Souverain-Pontife, la Croix-Rouge a installé, au printemps dernier, non loin du Vatican un dispensaire gratuit qui est surtout une école d'infirmières. Après quelques mois de cours sérieux, les étudiantes passent un examen devant des professeurs de la faculté et reçoivent leur brevet d'infirmières.

Sa Sainteté désirait que les religieuses, surtout celles qui se consacrent aux soins des malades, suivissent ces cours, afin de joindre la science au dévouement et à la vertu dans l'exercice de leur pieuse mission.

Deux jeunes religieuses de la Via Guisti ont été désignées, et viennent d'achever le cours de préparation et de recueillir les suffrages des examinateurs.

A ce titre, elles prirent part à l'audience que le Souverain-Pontife accorda au personnel du dispensaire le 14 juin.

Le pape bénit les directrices de l'Œuvre et les étudiantes brevetées ; puis Pie X, s'adressant à toutes, témoigna combien il était heureux des résultats de cette première année.

“ Cette œuvre étant mienne, dit-il aux religieuses des diverses congrégations qui se trouvaient là, je m'y intéresse vivement et je demande à vos supérieures de continuer à lui prêter leur concours... Le soin des hôpitaux est une œuvre excellente, car on y travaille directement au salut de l'humanité tout entière.

“ Mais je ne veux pas que les religieuses ne soient que des servantes dans les hôpitaux, ne s'y occupant que de la cuisine et de la lingerie. Elles doivent être surtout des infirmières, approchant le malade, le soutenant dans les moments les plus solennels de sa vie, prolongeant son existence, appelant à temps le prêtre à son chevet et veillant à ce que les âmes ne se perdent pas.

“ La société est devenue très exigeante, peut-être un peu trop ; c'est pourquoi il faut vous instruire, vous rendre utiles, dans ces œuvres de vrai apostolat et ne pas vous contenter d'un rôle secondaire.

“ Portez à vos Sœurs l'expression de mon désir... Dites-leur que le pape le veut... Bien des femmes du monde ont suivi aussi ces cours d'infirmières pour pouvoir mieux assister leur propre famille. Combien plus utiles sont-ils pour vous qui avez pour famille l'humanité tout entière ! En vous recommandant tout spécialement cette œuvre, je vous bénis toutes ainsi que tout ce qui vous est cher ”.

AUX PRIERES

M. Joseph Stevens, décédé à Montréal.

Mme Elie Beaudry, décédée à Saint-Dominique de Bagot.

BIBLIOGRAPHIE

Impressions d'un passant (*Amérique-Europe-Afrique*). — Par l'abbé V.-A. Huard. — Volume in-8 de VIII-366 pages.

Ce livre comprend les sections suivantes :

I. Journal d'une Excursion aux Petites Antilles. — II. De Chicoutimi à Mistassini. — III. Un tour d'Europe et d'Afrique. — IV. De Québec à Buffalo. — V. A travers l'Amérique du Nord.

Prix : \$1.00. — Franco, \$1 12.


En vente à Québec : à l'archevêché et à la librairie J. P. Garneau (6, rue de la Fabrique). — A Montréal : Librairies Beauchemin, Granger, Cadieux & Derome.

Le choix d'une bibliothèque. — *Guides de la lecture*. — Par Joël de Lyris. — Aubanel Frères, éditeurs, Avignon, France.

Volume de 200 pages, où l'on dit, en divers chapitres, ce que doit être la bibliothèque de chacune des classes de gens, et où l'on donne des directions sur la manière de lire, sur le soin et le classement des bibliothèques.

LES JESUITES ET LA NOUVELLE-FRANCE AU XVIII^e SIECLE

D'après des documents inédits

 E P. C. de Rochemonteix nous avait donné, il y a quelques années, l'histoire des *Jésuites et de la Nouvelle-France au XVII^e siècle*. Il avait l'intention de borner là son rôle d'historien, car on lit à la dernière page du troisième volume : *Fin du troisième et dernier volume*.

Mais cet important ouvrage a reçu, dans les revues et les journaux des deux mondes, un accueil si élogieux, que de vives instances ont été faites auprès du P. de Rochemonteix pour obtenir l'achèvement d'une œuvre si bien commencée.

Cédant à cette pression encourageante, l'auteur s'est remis à l'étude, et il nous présente deux nouveaux volumes dignes en tout point de leurs aînés.

Les amis de l'histoire puisée aux sources lui seront grandement reconnaissants de ce travail d'une belle œuvre littéraire et d'une consciencieuse érudition.

Le P. de Rochemonteix couronne son œuvre en conduisant l'histoire de la Nouvelle-France depuis la prospérité qui suivit le traité d'Utrecht jusqu'à la lutte suprême, si émouvante, pour refouler l'invasion anglaise.

Il nous fait ensuite assister au lendemain de la conquête; et son travail s'achève avec la disparition du Père Casot, le dernier survivant de la Compagnie de Jésus au Canada.

Le grand intérêt de l'ouvrage, en-dehors de la valeur des documents inédits, vient de l'habileté avec laquelle l'auteur a su partout fondre le récit des travaux des missionnaires, qui furent en même temps d'intrépides explorateurs, dans la trame de l'histoire générale.

Une carte très bien dressée permet de suivre facilement les excursions des missionnaires et les péripéties de la défense contre les Anglais.

On trouvera, aux pièces justificatives, des documents très utiles et attachants.

Nous souhaitons à ce livre intéressant et bien documenté un excellent accueil : il le mérite.

G. DE BLAIN.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 2 septembre

Du XIII^e dim., *semi-double* ; mém. de S. Etienne, 3^e or. *A cunctis* préf. de la Trinité.

MESSE SOLENNELLE

Dans les diocèses de Montréal, Valleyfield et Joliette : de la solennité anticipée de la Nativité, *double de 2^e cl.* (comme le 8 septembre); mém. du XIII^e dim. et de S. Etienne; préf. de la Ste Vierge; dernier Ev. du dim.—Aux I^{es} vêpres, mém. du dim. et de S. Etienne.

Dans les diocèses de St-Hyacinthe, Sherbrooke et autres : La messe chantée est la même que les messes-basses.—Vêpres du dim.; mém. de S. Etienne et suffrages.